



Formacode : 32688 - Code Rome : M1203



ASSISTANT(E) DE PAIE

PUBLIC VISÉ

Tout public
Plan de formation / CIF
Contrat de sécurisation professionnelle

NIVEAU

Niveau de sortie : niveau IV (BP, BT, baccalauréat professionnel ou technologique)

NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : UCP1 de l'UPPCTSC.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.
Durée en centre : 175 heures
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine
Parcours et durée variables

DATES PREVISIONNELLES

Du 09/01/2017 au 31/12/2017.

LIEUX DE FORMATION

GMTE77
Centre GRETA MTE 77 Combs - Lycée J. PREVERT
7 avenue Jean Jaurès
77380 Combs-la-Ville
Tél : 01 60 34 51 20

CONTACT

Monique Chauveau

OBJECTIFS

- Acquérir les savoirs et compétences nécessaires pour réaliser des paies simples et les déclarations sociales s'y rapportant dans le respect de la législation du travail.
- Maîtriser les logiciels CIEL Paie et SAGE Paie.
- Réussir l'épreuve UCP1 "Réalisation de bulletins de paie simples et les déclarations sociales s'y rapportant" de l'UPPCTSC.

CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Ce programme vise à former des assistants du service de paie d'entreprises et d'organismes dans tous les secteurs d'activité.

PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.
Maîtrise des bases en mathématiques.
Connaissance des principes de base et l'organisation générale de la comptabilité.
Niveau d'entrée : niveau V (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES DE RECRUTEMENT

Tests et entretien individuel.
Inscriptions du 04/01/2016 au 30/12/2016 au Centre GRETA MTE 77 Combs - Lycée J. PREVERT à Combs-la-Ville.

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques, études de cas et simulations d'applications professionnelles.
Parcours individualisé modularisé à partir des contenus suivants :
Cours du jour

CONTENUS

▶ Module 1 : Cadre juridique des relations du travail et droit social	35h
▶ Module 2 : L'environnement et les aspects comptables de la paie	21h
▶ Module 3 : Gestion des paies simples et des déclarations sociales	70h
▶ Module 5 : Traitement des paies simples sur CIEL Paie	21h
▶ Module 6 : Traitement des paies simples sur SAGE Paie	28h